

Concours Reine Elisabeth | Les deux Belges dans les six lauréats

Un palmarès qui fait le pari de l'avenir

■ Iwona Sobotka remporte le concours malgré un gros accident de parcours. ■ Le jury a fait le pari de l'avenir. ■ Shadi Torbey et Lionel Lhote primés.

SERGE MARTIN

Proclamé samedi, vers minuit trente dans un Palais des Beaux-arts à l'ambiance électrique, le palmarès de la cinquantième session chant du Concours Reine Elisabeth n'a pas fini de faire jaser. Il n'était pas facile à prévoir. Beaucoup de candidats de haut niveau ont en effet arpenté l'estrade du Palais des Beaux-Arts sans qu'aucun ne s'impose avec l'évidence d'une Marie-Nicole Lemieux il y a quatre ans ou d'un Severin von Eckardstein l'an dernier au piano. On serait donc curieux de connaître les écarts de points qui séparaient les prix décernés.

Avec le troisième prix de Shadi Torbey et le sixième de Lionel Lhote, un doublé unique à ce jour dans le Concours Reine Elisabeth, la Belgique peut être fière de ses lauréats. Le chant masculin devrait-il devenir le pendant du tennis féminin ?

L'octroi du premier prix à la soprano polonaise Iwona Sobotka ne cesse par contre d'interpeller. Abandonnons donc une fois pour toutes la litote qui est de mise en Belgique quand on veut dire quelque chose de négatif sur le Concours Reine Elisabeth. La concurrente polonaise, à littéralement massacrée le « Et incarnatus est » de Mozart avec lequel elle a commencé sa prestation. Mais elle a signé avec son « air de Louise » de Charpentier un des plus fascinants moments de bonheur

des épreuves finales.

Et chacun de se demander alors quelle est la tâche du jury. Doit-il peser avec une balance d'apothicaire chaque prestation des candidats pour rendre un verdict qui en offre la plus exacte pondération ? Ou entend-il prendre en compte l'ensemble des prestations d'un candidat comme le révélateur des talents de demain qu'il a pour objectif de révéler ?

C'est incontestablement cette deuxième optique qui a guidé le jury de la session 2004. Dès le premier tour, le nom de Sobotka circulait, dans les couloirs du concours, sur les lèvres des spécialistes du chant (directeurs d'opéra, professeurs et chanteurs). Avec toujours le même message. A 22 ans, ce qu'elle fait déjà est magnifique. « Tout a donc tourné autour de ce « déjà ».

Le chant masculin devrait-il devenir le pendant du tennis féminin ?

Le jury a en effet pris un pari sur l'avenir. En couronnant une splendide voix en devenir artistique, il a préféré saluer un potentiel que constater une réalité et cette vision prospective ne manque pas de courage. Restera à Iwona Sobotka à porter ce lourd fardeau et à s'en montrer digne. Elle en a certes la voix et semble bien en avoir le cran.

Les deuxième et troisième prix, attribués à Hélène Guilmette et Shadi Torbey, récompensent les deux prestations les plus complètes et les plus raffinées des quatre derniers jours. On a entendu des voix plus saisissantes (le grave opulent de la basse russe Vladimir Baykov, le mezzo corsé de la Moldave Diana Axentii ou l'ample soprano de l'Américaine Mary Elisabeth Williams) mais aucun de ces candidats n'a cumulé le mélange de style, de tact et d'intelligence de la musi-



Hélène Guilmette et Iwona Sobotka : deux jeunes femmes aux deux premières places du concours 2004. Photo Alexis Haulot.

que qui caractérise les prestations de ces deux-là.

Beaucoup de logique encore dans l'octroi des trois derniers prix : la fine musicalité et le joli timbre de Teodora Gheorghiu, l'intelligence expressive de Diana Axentii et la verve interprétative de Lionel Lhote ont fait mouche.

On s'étonnera de l'absence de prix spéciaux laissés à l'appréciation du jury pour les disciplines du lied, de la musique baroque ou de l'opéra. Particulièrement quand ces derniers avaient pour

objectif de compenser un classement final moins propre à reconnaître un chanteur plus spéciali-

sé. De telles distinctions existent par exemple au célèbre Concours de Cardiff et fonctionnent fort

bien. Leur octroi aurait peut-être amené à couronner un lauréat non classé comme le baryton alle-

mand Johannes Schende. Ce dernier, désespérément coincé dans l'opéra, ne nous a pas moins distillé en demi-finales un récital de lieder et de mélodies d'une superbe intériorité, culminant dans ce qui pourrait bien être la plus belle interprétation de l'imposé Benoit Merrier. Mais comment couronner un chanteur de lied en finale quand l'essentiel des prestations a eu lieu au tour précédent ?

Pour le reste, les changements introduits dans le règlement ont porté leurs fruits permettant aux concurrents de se profiler idéalement aux yeux de leurs appréciateurs.

Le jury a pris un pari sur l'avenir en couronnant une splendide voix en devenir artistique

teurs. Haendel et l'imposé de Benoit Merrier ont parfaitement joué leur rôle de discriminateur.

Il faudrait par contre sans doute revenir sur la décision de qualifier 36 demi-finalistes, où la moisson n'a pas toujours été fructueuse. Pourquoi ne pas simplement qualifier les candidats ayant atteint un certain niveau de notation annoncé ? Après tout, nous ne sommes pas dans un examen mais dans un concours.

Et cet aspect de joute n'est pas pour rien dans la formidable responsabilité qu'a le concours auprès d'un très large public. On ne souhaite maintenant plus qu'une chose à ce dernier : qu'il continue à écouter de la musique. ●

Lire aussi en page 2